

MANIFESTE POUR LA MOBILITÉ



PLACER LES CONSOMMATEURS
EN POLE POSITION



A l'approche des élections européennes de mai 2019, la FIA Region 1 et ses membres, dont l'Automobile Club Association, appellent les candidats à placer les consommateurs en pole position.

Il est essentiel que les Députés européens placent l'intérêt des consommateurs comme principe de base de leur travail et veillent à ce que la législation suive l'évolution de la technologie tout en permettant l'innovation. La mobilité telle que nous la connaissons traverse actuellement une phase de mutation rapide. Des défis se présenteront au cours de cette période de transition, mais les droits et intérêts des utilisateurs de mobilité doivent être respectés afin que ces changements leur apportent également des avantages.

Ce *Manifeste pour la Mobilité* présente 6 recommandations aux candidats, pour parvenir à une mobilité sûre, abordable, durable et efficace à l'échelle européenne.



6 RECOMMANDATIONS

1

LES CONSOMMATEURS
D'ABORD

2

AMÉLIORER LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

3

MOBILITÉ CONNECTÉE
& CHOIX DES
CONSOMMATEURS



4

UNE MOBILITÉ PROPRE

5

DE L'INNOVATION
DANS LA MOBILITÉ

6

DÉPLACEMENTS
TRANSFRONTALIERS
SIMPLIFIÉS



Intégrer les usagers dans les décisions de l'Union Européenne

Les intérêts des usagers doivent être prioritaires dans toutes les politiques de l'Union Européenne. Sans l'adhésion des consommateurs, il est probable que les mesures de l'UE ne soient pas efficaces. Ils doivent être convaincus que les nouvelles réglementations œuvrent dans leur intérêt et protègent leurs droits, tout en améliorant leur vie. La législation peut permettre le déploiement de nouvelles technologies pour améliorer le cadre de vie ou la sécurité, mais les usagers doivent également être persuadés que leurs intérêts et leurs droits sont protégés et que leurs déplacements deviennent plus pratiques et plus abordables.



L'ACA en lien avec la FIA Region 1 appelle les candidats à :

- Donner la priorité aux intérêts des usagers dans toutes les législations de l'UE
- Privilégier les mesures visant à promouvoir et améliorer les droits des consommateurs
- Soutenir les mesures visant à mieux informer les usagers concernant leurs choix de mobilité
- S'assurer d'une mobilité abordable pour tous



Améliorer la sécurité routière en Europe

L'amélioration de la sécurité routière doit être une priorité pour l'Union Européenne dans les années à venir. Nous devons examiner de près les besoins pour la période 2020-2030, afin d'atteindre les objectifs de l'UE, à savoir une baisse de 50 % du nombre de morts et de blessés graves sur les routes. Cela impliquera des voitures et des infrastructures plus sûres, mais également une meilleure formation des conducteurs. Alors que les technologies sont de plus en plus avancées et automatisées, il est essentiel que les consommateurs disposent des bons outils pour comprendre leur fonctionnement et comment elles interagissent entre elles.



L'ACA en lien avec la FIA Region 1 appelle les candidats à :

- Donner la priorité aux mesures permettant de réduire de 50 % le nombre de morts et de blessés graves sur les routes européennes d'ici 2030
- Soutenir les mesures visant à améliorer la formation des conducteurs et la sensibilisation aux nouvelles technologies de sécurité
- Encourager un investissement supplémentaire de l'UE afin d'améliorer et entretenir les infrastructures routières, dans le but de garantir des niveaux de sécurité et d'exploitation de qualité
- Veiller à ce que les progrès en mobilité automatisée appliquent les normes de sécurité les plus hautes pour les consommateurs



Mobilité connectée et choix du consommateur

La mobilité connectée change la façon dont nous nous déplaçons. Les automobilistes acceptent ces avancées mais ont besoin de pouvoir contrôler les données qu'ils génèrent. L'un des principaux défis de la connectivité est la manière dont les données seront partagées et utilisées. Nous avons besoin d'une réglementation européenne spécifique pour garantir les choix des automobilistes, une concurrence loyale, ainsi que la protection et la sécurité des données. Les consommateurs doivent pouvoir bénéficier des innovations présentes sur le marché numérique sans être liés par des contrats à un nombre restreints de fournisseurs de services.



L'ACA en lien avec la FIA Region 1 appelle les candidats à :

- Privilégier une approche sûre, sécurisée et conviviale de la mobilité connectée
- Défendre une concurrence loyale sur le marché secondaire de l'automobile en pleine croissance
- Soutenir une législation qui garantisse un choix aux consommateurs et un accès non exclusif aux données du véhicule
- Surveiller la mise en place de mesures qui protègent les données et la vie privée, telle que le RGPD



Une mobilité propre

Réduire les émissions des véhicules et respecter des normes est essentiel pour les années à venir. Les automobilistes doivent avoir l'assurance que leurs véhicules émettent vraiment les taux annoncés. L'impact sur le consommateur doit être pleinement pris en compte lorsque l'on réfléchit à de nouvelles technologies et de nouvelles approches pour réduire les émissions. Les décideurs doivent donner la priorité aux usagers en évitant les approches générales et restrictives pour la mobilité et leur donner des outils pour les aider à réduire leurs émissions.



L'ACA en lien avec la FIA Region 1 appelle les candidats à :

- Soutenir les initiatives qui fournissent aux consommateurs des informations plus fiables et plus compréhensibles concernant l'empreinte environnementale et les émissions de leurs véhicules durant leur cycle de vie, de leurs pièces et du carburant
- Soutenir les actions qui rendent les véhicules plus propres et plus abordables
- Privilégier les mesures qui réduisent les émissions à la source plutôt que de mettre en place des péages ou des taxes
- Promouvoir des mesures qui permettent de mieux informer les automobilistes concernant les restrictions de circulation



De l'innovation dans la mobilité

L'Europe doit s'adapter rapidement au XXI^e siècle et libérer le potentiel d'innovation du secteur de la mobilité. Des progrès de l'automatisation aux avancées de l'économie numérique, il existe un potentiel de changement majeur dans notre façon de nous déplacer. Cependant, l'Europe doit soutenir ces évolutions et veiller à ce que les mesures adéquates soient prises, en aidant les modèles économiques innovants tout en préparant les consommateurs aux évolutions technologiques. Par exemple : le potentiel de réussite du système MaaS (Mobility as a Service) – la possibilité d'utiliser différents modes de transport simplement en appuyant sur un bouton – dépend de l'accès à l'information. Et les progrès de la conduite autonome ne seront possibles que s'il existe un soutien financier suffisant en Recherche et Développement.



L'ACA en lien avec la FIA Region 1 appelle les candidats à :

- Promouvoir des mesures visant à faire progresser les initiatives comme le MaaS libre, c'est à dire le libre accès aux informations de billetterie et d'horaires des transports publics
- Garantir l'implication des utilisateurs dans les programmes de Recherche & Développement
- Soutenir de nouveaux essais et tests de technologies de conduite autonome
- Donner la priorité à la législation qui protège les droits des usagers face aux technologies de conduite automatisée



Déplacements transfrontaliers simplifiés

De plus en plus de citoyens européens parcourent l'Europe. Ces déplacements transfrontaliers - pour le travail ou pour le loisir - ne doivent pas occasionner de temps supplémentaire ou des contraintes administratives trop lourdes pour les usagers. Il existe encore souvent de nombreux obstacles pour les citoyens, telles que les zones de circulation restreinte ou la nécessité de présenter certains documents officiels. Il est donc essentiel que l'Union Européenne et les Etats membres prennent des mesures pour informer les usagers en temps réel de toutes les évolutions importantes, de les protéger en cas de problème et de rendre les déplacements transfrontaliers faciles, efficaces et plus sûrs.



L'ACA en lien avec la FIA Region 1 appelle les candidats à :

- Soutenir les efforts visant à rendre les déplacements transfrontaliers plus simples, plus sûrs, et à la hauteur du XXI^e siècle
- Veiller, lorsque les mesures nationales affectent la mobilité, à ce que l'information et les documents nécessaires soient facilement accessibles en ligne, sous forme numérique et dans toutes les langues de l'Union Européenne
- Encourager des mesures qui permettent le paiement des documents officiels avec toutes les méthodes de paiement possibles (par exemple : carte de crédit, espèces etc)
- S'assurer que les autorités soutiennent les usagers en cas de perte de documents de voyage, en leur offrant des solutions alternatives pour qu'ils puissent continuer leur voyage

AUTOMOBILE CLUB ASSOCIATION : QUI SOMMES-NOUS ?

L'Automobile Club Association est une organisation apolitique, regroupant plus d'1,5 millions d'adhérents cotisants en France, membre de la Fédération Internationale de l'Automobile et présidée par Didier BOLLECKER. Elle est représentée en région par les Présidents Délégués de l'ACA, ainsi que par les Clubs affiliés qui portent ensemble le message de L'Automobile Club Association, représentante légitime des usagers de la route dont elle défend les intérêts, tout en cherchant à accroître les bénéfices sociétaux que peuvent apporter une meilleure sécurité routière, une meilleure protection du consommateur, une meilleure protection de l'environnement, et la promotion d'une mobilité durable pour tous.

Plus d'informations sur www.automobile-club.org



MEMBER OF



CONTACTS

Service Presse de l'Automobile Club Association

service_presse@automobile-club.org

Yves Carra, *Porte-Parole* : 06 88 38 60 48

Laure Kempf, *Chargée de Relations Presse* : 03 69 06 46 06

Céline Genzwurker-Kastner, *Directrice Juridique et des Politiques Publiques* : 03 68 00 38 00

Siège : 38 avenue du Rhin - 67100 Strasbourg

Bureau parisien : 9 rue d'Artois - 75008 Paris